

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE CONJOINTE DU CONSEIL COMMUNAL ET DU  
CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE DU 27 AVRIL 2010

Le Conseil communal et le Conseil de l'Action Sociale sont réunis à la suite d'une convocation datée du 19 avril 2010, accompagnée d'un ordre du jour comportant 2 objets.

La séance s'ouvre à 17 heures 30 avec 40 présents

**Mme Catherine HOUDART, Échevine-Présidente,**

Présidence de ~~M. Elio DI RUPO, Bourgmestre~~

Présents : ~~Mme HOUDART, M. MILLER~~, M. MARTIN, M. SAKAS, M. DUPONT J.P., Mme CRUVEILLER, M. DARVILLE, Échevins

M. BARVAIS, Président du CPAS

M. BEUGNIES, ~~M. BIEFNOT~~, M. BAILLY, M. DEPLUS, Mme OUALI,

M. DEBAUGNIES, Mme KAPOMPOLE, Mme COLINIA, ~~M. ROSSI~~, M. VISEUR,

M. DEL BORRELLO, Mme COUSTURIER, M. DE PUYT, M. MANDERLIER,

M. LECOCQ, ~~M. MERCIER W.~~, Mme. POURBAIX, Mme MERCIER A.M.,

~~M. LAFOSSÉ~~, Mme MOUCHERON, M. HAMBYE, ~~M. MUZALIA~~

~~WENDASUBIA~~, Mme NAHIME, Mme BRICHAUX, Mme JOB, ~~M. TONDREAU~~,

Mme HOCQUET, M. JACQUEMIN, M. DUPONT X., M. BRESART,

Mme BOUROUBA, Mme PREVOT, ~~Mme DEJARDIN, M. TRANCHANT~~,

DUBOIS, Conseillers

et M. Pierre URBAIN, Secrétaire communal.

Mmes BELOT, BOUCHEZ, DIEU, DRUGMANT, FOURNEAUX,

~~M. GOETGEBUER~~, Mme HUPEZ, ~~M. A. JACQUEMIN~~, Mme JUNGST,

M. KAYEMBE, Mme SALAMONE, Conseillers du CPAS

et M. Didier PETITJEAN, Secrétaire du CPAS

Mme Catherine HOUDART, Echevine : Nous allons entamer nos travaux. Permettez-moi, avant toute chose, bien entendu, d'excuser l'absence de notre Bourgmestre, M. Elio DI RUPO, les absences de M. Richard MILLER, de M. MERCIER, M. TRANCHANT, M. MUZALIA, M. ROSSI et pour le CPAS, M. Guy GOETGEBUER. Maintenant, nous allons commencer le Conseil de l'Action Sociale comme il se doit. Je salue bien sûr la présence des Conseillers du CPAS, je leur souhaite la bienvenue au sein de cet Hôtel de Ville de Mons pour ce Conseil annuel conjoint. Sans plus tarder, puisque tout le monde a l'ordre du jour, je vais passer à la séance publique de cet ordre du jour, à savoir le rapport de collaboration obligatoire et en ce qui concerne ce Conseil, je vais céder la parole au Président du CPAS, M. Marc BARVAIS.

1er Objet : **Rapport collaboration obligatoire**

- Comité de concertation
- Dialogue organisation syndicale

2e Objet : **Collaboration volontaire**

a) Services communs

- Management et organisation
- Informatique
- Marchés Publics
- Garage

b) Réalisations 2009 - 2010

- FRCE (guiche énergie)
- Paie
- Assurance
- Pôle Social

c) A réaliser en 2010 (plan de redéploiement)

- Affaires sociales
- Petite enfance
- Service technique
- SIPP

d) A réaliser à partir de 2011

- Economat général
- Contrôle Qualité

e) Bonne gouvernance

- Tableau de bord des suivis des dossiers

M. Marc BARVAIS, Président du CPAS : Tout d'abord, nous trouvons les collaborations obligatoires qui concernent le Comité de concertation, le dialogue avec les organisations syndicales et le rapport sur les économies d'échelle. Quelles sont les matières de ce Comité Ville-CPAS ? Pour le CPAS : le budget, les modifications budgétaires, le cadre du personnel, son statut administratif et pécuniaire, la création de nouveaux services, l'extension de structures existantes et la création d'associations. Pour ce qui concerne la Ville, c'est le statut administratif et pécuniaire du personnel ainsi que la création de nouveaux services et l'extension de structures existantes. En ce qui concerne le dialogue avec les organisations syndicales, nous avons deux comités : le Comité supérieur de concertation Ville-CPAS qui

s'occupe du cadre. Vient ensuite le Comité particulier de négociation syndicale Ville-CPAS qui s'occupe des réglementations de base telles que le statut administratif, le statut pécuniaire, le régime des pensions, les relations avec les organisations syndicales, l'organisation des services et les dispositions réglementaires et mesures d'ordre intérieur ayant un caractère d'ordre général. Pour ce qui est du rapport sur les économies d'échelle, nous trouvons la gestion commune de certains services et les problématiques - économies d'échelle qui en découlent. Ce rapport est joint au budget du CPAS lors de sa présentation du Conseil communal. Au niveau des collaborations volontaires, nous trouvons : les services communs, les réalisations 2009-2010, les projets 2010 ainsi que les projets 2011. Pour les services communs, nous avons la cellule Management et Organisation dont les objectifs sont : les bonnes pratiques, la synergie en matière de management des services Ville et CPAS et le pilotage des projets. Les missions spécifiques sont : mission de coordination, supervision et suivi de projets ; mission d'accompagnement au changement dans les services, c'est chaque fois évidemment, des changements d'habitudes, c'est-à-dire des zones qui sont des zones de turbulences, des moments difficiles à gérer et qui nécessitent évidemment un soutien de ce service. Il a aussi pour mission des développements de ces synergies et il accompagne les plans stratégiques notamment le plan stratégique informatique. Alors, dans les réalisations, première chose, c'est la gestion des instances au niveau de la Ville, c'est un logiciel qu'on appelle GRU, Gestion Relation Usagers, donc ce logiciel est opérationnel depuis le début de l'année à la Ville, ça veut dire que l'ensemble des décisions et des dossiers managés au niveau du Collège suivent un circuit qui est un circuit informatisé qui permet le suivi du dossier, de sa conception jusqu'au moment du Collège, la rédaction le jour même du PV et le suivi des décisions au niveau des services. Deuxième gros logiciel qui est en cours d'installation à la fois à la Ville et bientôt au CPAS c'est GESTRAVAUX, un logiciel qui va permettre de gérer les travaux mais quand on dit gérer les travaux c'est aussi gérer le parc automobile, gérer les bâtiments, gérer les parcs, gérer tout le suivi de tous les bâtiments. Etat-civil/Population, il y a un logiciel qui a été implémenté, la gestion des instances ALFRESCO en fait, c'est l'équivalent pour le CPAS de ce qui existe à la Ville au niveau GRU, la formation des agents est en cours, pour septembre, le bureau permanent du CPAS sera complètement informatisé et fin de l'année, la gestion du Conseil de l'Action Sociale sera également organisée. En fait, ALFRESCO est le petit frère de la GRU, c'est de l'expérience de ce qui se pratique à la Ville qu'on a constitué cette gestion des instances au niveau du CPAS. ACASA qui est notre service de maintien à domicile aura une nouvelle gestion, il y a déjà une analyse qui a été faite. Ce deal management nous aide dans le redéploiement des

services et de gros efforts ont été faits surtout cette année, au niveau du service de gestion des ressources humaines, donc vous devez savoir qu'actuellement, le logiciel Persée est le logiciel qui permet de payer les traitements des agents, que ce soit la Ville, que ce soit le CPAS, nous avons maintenant le même logiciel et c'est ce qui nous a permis cette année, vous le verrez de regrouper ces services. Mais, gérer le personnel, ce n'est pas uniquement les payer, c'est évidemment essentiel que chacun touche son dû mais c'est aussi gérer les emplois et gérer la mobilité du personnel. Ce qu'il faut savoir c'est que là aussi nous sommes largement en avance puisque, au niveau de l'Administration, nous avons défini plus de 300 emplois différents, tous ces emplois, tous ces postes de travail sont définis, c'est-à-dire que pour chaque poste de travail les compétences sont définies avec différents niveaux de qualification et c'est ce qui permet évidemment lorsqu'un poste de travail est libéré d'avoir automatiquement les compétences requises pour pouvoir pourvoir à ce poste. C'est aussi à ce niveau là que grâce au travail de Qualicité on a pu définir des processus clés quand on parle de processus, par exemple quand on veut obtenir un permis d'urbanisme, il y a tout un circuit administratif à suivre, 20 processus de ce type ont été définis et ce sont ces processus qui pourront être ensuite implémentés dans la GRU et faire ensuite un flux qui est un flux informatisé pour l'ensemble de cette problématique. Le pôle d'accueil social, on l'a inauguré ce matin et c'est aussi ce service qui est en train de revoir la problématique de gestion de temps, gestion notamment des heures d'arrivée, gestion aussi des heures supplémentaires. Autre service que vous connaissez, c'est la Cellule Informatique, c'est le premier service qui a été un service mixte. Il a été créé en 2002, il y a 21 équivalents temps plein qui travaillent au niveau de ce service informatique. Vous direz que c'est beaucoup mais vous verrez c'est beaucoup et peu à la fois, compte tenu de l'ensemble des logiciels qu'on a implémentés au niveau de nos services, c'est toujours un équilibre difficile à avoir entre, d'une part, ce que l'on fait en interne et, d'autre part, ce qu'on fait à l'extérieur, donc là il faut trouver le bon équilibre pour essayer d'avoir les dépenses les plus faibles possible. Donc, ils ont permis la mise en œuvre centralisée du stockage des données, donc vous devez savoir qu'actuellement nous avons deux salles informatiques, une à Buisseret et une sur le site du CPAS, ce qui veut dire que pendant la nuit, ces deux salles informatiques échangent leurs données, ce qui fait que nous avons toujours une garantie de stockage de l'ensemble des données Ville et CPAS dans deux endroits différents. Objectivement, il faudrait vraiment une catastrophe pour que ces deux sites soient inopérants simultanément! On n'ose pas imaginer d'ailleurs ce qu'on ferait le lendemain mais on essaye d'optimiser au niveau sécurité. Donc, nous avons acquis et déployé les logiciels dont je vous ai parlé, donc OS SKILL c'est justement le

logiciel qui va permettre de gérer les emplois et les compétences, donc très important! Ça veut dire que ça va permettre de faire évoluer les agents en fonction des possibilités d'emplois qui vont se libérer, soit à la Ville, soit au CPAS. Donc, un agent, qui sera soit Ville, soit CPAS, grâce à ce logiciel, pourra voir de manière prospective quels sont les emplois qui se libéreront et en fonction du type d'emploi donc en fonction des compétences attribuées à ce poste qui se libérera, ça leur permettra de compléter leur portefeuille de compétences à partir de formations, le logiciel intégrant les formations nécessaires pour que les agents puissent augmenter leurs compétences, donc devenir candidats pour ces postes. 3P c'est un logiciel qui est commun actuellement aussi à la Ville et au CPAS qui permet d'aider à la gestion des marchés publics. Nous avons également, grâce à ce service, optimisé les copieurs et les imprimantes. Il faut savoir qu'il y avait une multitude de copieurs au niveau de la Ville et du CPAS et d'imprimantes. Maintenant, nous avons standardisé ça et nous avons développé au niveau de la téléphonie du CPAS une téléphonie IP c'est-à-dire une téléphonie qui utilise le réseau informatique et qui nous permet de ne plus avoir un double câblage à la fois téléphonie et à la fois informatique. Alors, les objectifs, évidemment c'est de suivre les différents marchés, d'augmenter la borne passante qui est un nouveau logiciel qui va être lancé parce qu'effectivement, il y a de plus en plus de flux au niveau des circuits informatiques puisque non seulement il y a des nouveaux logiciels mais vous savez bien que l'échange de données et l'échange de photos deviennent un sport international, qui fait qu'effectivement nous avons besoin de plus de bornes passantes. Nous travaillons sur la sécurité du réseau et il y aura une étude pour voir s'il y a intérêt à étendre le principe de téléphonie IP au niveau de la Ville. Donc, ce service accompagne le développement des logiciels, c'est lui qui a travaillé sur la migration des sites Internet, donc vous savez que la Ville est en train de muter son site Internet vers un nouveau système de gestion. Ils ont travaillé au niveau de la numérisation de l'Etat-civil et ils accompagnent le gros plan de numérisation et d'informatisation en vue de 2015. Alors, tout ça vous me direz c'est beaucoup de travail mais ce qu'il faut savoir aussi c'est que la Ville et le CPAS, cela représente 900 postes de travail informatisés. Donc, 900 ordinateurs qui travaillent et qui se parlent. Vous pouvez ajouter 250 ordinateurs dans les écoles, donc là ce sont les chiffres de début 2009, donc comme ça ne diminue jamais, on peut supposer qu'actuellement on est à 1.200 postes de travail gérés par la Cellule Informatique. Nous avons 44 copieurs multi fonctions, je n'ai pas encore les données au niveau de la Ville, nous avons 300 postes informatisés au niveau du CPAS et ce qu'il faut savoir et qui est notre problème et c'est un des chapitres sur lequel nous travaillons dans le cadre du redéploiement Ville-CPAS, c'est que nous avons 60 sites distants qui sont équipés et qui doivent se parler,

donc cela c'est dû au fait que nous sommes dans une administration avec de vieux bâtiments qui datent du 15<sup>ème</sup> ou 16<sup>ème</sup> et nous avons de multiples bâtiments qui sont disséminés au niveau de la Ville. Dans tous ces bâtiments, tous les PC doivent se parler, cela veut dire que nous sommes obligés de louer actuellement au niveau de Belgacom des circuits informatiques, tout cela coûte évidemment très cher et c'est pourquoi nous sommes à la recherche au niveau de la Ville, d'un nouveau site administratif qui permettrait de diminuer ce genre de problématique. Alors, autre cellule, c'est la Cellule des Marchés Publics. Cette cellule, pour le CPAS il y a 3 agents, 2 qui sont mis à disposition et une personne dont nous prendrons en charge le salaire. L'objectif c'est d'avoir une compétence interne au niveau de la Ville et du CPAS parce que vous savez qu'au niveau des marchés publics, c'est un domaine qui évolue, qui est de plus en plus complexe, qui est un domaine à risques et c'est là que nous sommes très attentifs. Autre service, c'est le Service du Garage. Donc, nous avons 48 véhicules, actuellement ils sont entretenus comme ceux de la Ville, via le garage de la Ville. Avant de vous parler des réalisations 2009-2010, je tiens quand même à rappeler que la collaboration ne s'arrête pas là, puisque notamment au niveau du plan de cohésion sociale, il y a eu de grands développements puisque, que ce soit sur l'axe logements, l'insertion professionnelle, les liens sociaux et la santé, la collaboration entre les services de Prévention et de la Ville est vraiment importante. Idem la politique des sans-abris, j'en avais déjà parlé la fois passée mais la collaboration entre l'antenne sociale d'une part et le service de détection des problématiques au niveau des agents qui travaillent en rue et l'Escale, c'est un travail qui se fait régulièrement : le plan canicule, le plan hiver, la gestion d'articles 27, sont des collaborations fréquentes. Même chose au niveau du plan fédéral de prévention, les violences intrafamiliales, nous avons inauguré un service qui accompagne la gestion des violences intrafamiliales et qui aide aussi à la prise en charge financière des abonnés au niveau de Téléassistance pour les personnes qui ont été cambriolées, donc ce sont des services où nous collaborons régulièrement. Alors, ça c'est ce qui était déjà fait et qui est revu évidemment d'année en année, vous l'avez bien vu au niveau de la GRH, au niveau de l'informatique. Qu'avons-nous réalisé depuis l'année passée ? Mais depuis l'année passée, d'une part nous avons réalisé le FRCE donc le Fonds de la Réduction de la Consommation Energétique. Là aussi, c'est une collaboration avec la Ville puisque c'est la Ville qui prend en charge le risque financier, donc je vous rappelle que ce sont des prêts à 0% pour tous les travaux d'aménagement contribuant aux économies d'énergie. Nous avons 2 millions d'euros par an que nous pouvons répartir et nous avons donc au moins 200 dossiers dont 17% qui doivent être pour un public cible, c'est-à-dire des familles à faibles revenus. Donc, où en sommes-

nous ? Nous avons commencé simplement début de l'année, en février, nous avons déjà 132 dossiers en cours, 60 de ces dossiers qui ont été acceptés donc, à ce niveau là il n'y a pas de problème. Le problème le plus difficile c'est d'obtenir les dossiers cibles qui sont les personnes à faibles revenus et là nous avons besoin d'une collaboration au niveau de Toit et Moi, du Guichet de l'Energie notamment pour sensibiliser le public, les problèmes des personnes à faibles revenus c'est que malheureusement ils sont rarement propriétaires donc ça veut dire qu'il faut vraiment avoir une relation triangulaire locataire-propriétaire et CPAS pour pouvoir avoir une solution durable pour les personnes à faibles revenus qui sont locataires. Donc, la cellule paie, il est décidé que la cellule paie puisque je vous ai dit qu'on avait les mêmes logiciels donc ils travaillent déjà ensemble et à partir de septembre, ils seront réunis en face au niveau de l'îlot, il y a 5 agents – 3 CPAS et 2 personnes au niveau de la Ville - donc de cette synergie naîtront des économies par la suite puisque, à mon avis, ce genre de service une fois que tout sera encodé, probablement qu'avec 3 équivalents temps plein, le service pourra tenir la route. Cellule Assurance: l'Assurance est un domaine que nous gérons de manière commune maintenant, il y a un agent CPAS et trois agents Ville qui travaillent au niveau des assurances. L'agent CPAS est déjà transféré dans les locaux de la Ville. Autre service, c'est la création du pôle d'accueil où là, effectivement, il y a une collaboration avec un agent Ville et trois agents CPAS. Donc, là ce sont les réalisations que nous avons faites en 2009 et 2010 et nous avons évidemment des projets pour 2010 et 2011. Donc, 2010, on travaille dans le cadre du redéploiement pour le transfert progressif des affaires sociales qui sont du domaine de compétence Ville vers le CPAS. Je vous rappelle tous les pôles d'actions de ce service donc, c'est-à-dire la santé, les gens du voyage, la coordination Sida, l'espace P, le développement Nord-Sud, la politique des Aînés, donc ces personnes travaillent déjà dans les locaux du CPAS mais pour le 1<sup>er</sup> janvier 2011, ces agents seront transférés officiellement au niveau du CPAS et seront dorénavant des agents CPAS. Autre domaine où il y a une étude qui est en cours, c'est tout le domaine de la petite enfance. Donc, vous voyez que la Ville possède deux crèches, une MCAE, des gardiennes encadrées, des gardes malades, le CPAS a deux MCAE mais donc tout un travail est en cours pour harmoniser le fonctionnement et voir s'il y a moyen d'augmenter les collaborations et d'offrir un service intégré au niveau de notre population. Donc, là aussi, le but est de travailler à partir de maintenant pour avoir un projet qu'on présenterait au mois de septembre et que pour le 1<sup>er</sup> janvier de l'année prochaine, tout soit intégré. Service Technique, même chose. Le Service Technique de la Ville est évidemment beaucoup plus étoffé et plus spécialisé et compétent que celui du CPAS, donc là, aussi il est prévu une migration qui devrait commencer au

1<sup>er</sup> octobre et nous transférerons 19 agents du CPAS et leur matériel dans les services de la Ville. Donc, on compte optimiser le service mais nous maintenons en interne, ce que nous appelons un service de maintenance, c'est-à-dire que dans les homes, dans la Cité de l'Enfance et nos bâtiments, nous aurons toujours un ou deux ouvriers qui connaissent le bâtiment et qui peuvent intervenir pour les petits travaux mais dès qu'il y a quelque chose de plus important qui nécessite des spécialisations, là les Services Techniques de la Ville interviendront pour résoudre le problème. De même, nous garderons évidemment en interne un bureau d'études et la gestion de notre patrimoine. Le SIPP, donc c'est le Service de Prévention, nous allons regrouper les deux services, ces services ne peuvent fusionner parce que légalement ce sont des services qui dépendent d'une part du Collège pour la Ville, d'autre part du Bureau Permanent mais le travail est à peu près le même, la gestion des accidents de travail, c'est la même problématique avec la même compagnie d'assurances donc nous comptons les regrouper au sein de la Caserne des Pompiers, donc probablement que ce sera fait pour septembre. Alors, les projets 2011, c'est la création d'un économat général. Au niveau des marchés publics, nous travaillons de plus en plus sur des marchés stocks, des marchés qui peuvent être intéressants à la fois pour la Ville et pour le CPAS et dans le courant de l'année 2011, nous aurons un magasin qui sera un magasin commun mais le but n'est pas d'avoir un supermarché, le but est de travailler en flux tendu, c'est-à-dire que directement, grâce à ce marché stock, on commande et le fournisseur livre directement dans l'infrastructure qui est bénéficiaire, ça ne sert à rien d'avoir un super macro géré par la Ville ou par le CPAS, ce qui compte c'est travailler en flux tendu. Alors, autre nouveau service c'est le Service Qualité. C'est un service qui dépendra des deux secrétaires et qui aura pour but de contrôler l'efficacité et l'optimisation de l'argent public. C'est très bien de réaliser des choses mais encore faut-il que ce soit dans les délais, en fonction des budgets initiaux et que la qualité du travail corresponde à ce qu'on attend. Et donc, c'est un service que nous mettrons en place dans le courant 2011. Vous allez me dire que tout ça c'est beaucoup de mots mais pourquoi faire tout ça ? D'une part, évidemment ce sont de sérieuses économies mais c'est surtout le principe de bonne gouvernance, on en parle, on en reparle mais je crois que c'était intéressant de resituer un peu ce qu'on entendait par bonne gouvernance. Donc la bonne gouvernance, on a repris ici les définitions de l'OCDE, c'est l'Organisation de la Coopération et du Développement Economique où pour la bonne gouvernance, il y a obligation de rendre des comptes donc c'est-à-dire c'est de faire un travail qui corresponde vraiment aux attentes et d'avoir des contrôles organisés par la Tutelle et travailler en transparence et donc pouvoir être contrôlé facilement et non seulement dire ce que l'on fait mais faire ce que l'on dit,



l'efficience et l'efficacité, la réceptivité, c'est-à-dire qu'en fonction de l'adaptation des besoins, d'être capable d'évoluer rapidement en fonction des modifications de la loi, la prospective, c'est-à-dire anticiper mais gérer c'est anticiper, c'est bien de réagir rapidement mais il faut encore mieux savoir où on va donc avoir des plans stratégiques et agir anticipativement et évidemment au niveau de la Ville et du CPAS et la primauté du droit parce qu'effectivement, au niveau juridique nous avons de plus en plus de contraintes et là, il est finalement essentiel d'être performant. Alors, évidemment, ça fait 10 ans que Ville et CPAS travaillent dans cette modernisation de l'Administration dont le but est de gérer le changement et d'arriver à une gouvernance optimale, c'est-à-dire travailler sur plus de transversalité, plus de responsabilités avec une atteinte de résultats et une mesure de l'efficience, donc non seulement il faut répondre à ce que les gens demandent, répondre de manière correcte mais en plus de ça, il faut le faire de manière efficace, rapide et peu coûteuse. Plus de qualité de services, plus d'accessibilité, plus de transparence et voilà un peu ce qui a été réalisé en commun, c'est le challenge que nous avons encore à résoudre ensemble dans les années à venir et je crois que les deux-trois années qui viennent vont quand même être un moment de changements et d'améliorations de notre manière de fonctionner. Mais je crois que déjà là nous sommes en avance sur beaucoup d'autres communes et je crois que c'est l'occasion de remercier l'ensemble des services et surtout des travailleurs de la Ville et du CPAS qui se sont bien investis dans cette logique et qui sont quand même des éléments importants de changements parce qu'il n'y aura jamais de changement sans l'adhésion du personnel, ce qui veut dire l'information, ça veut dire la correction et ça veut dire travailler aussi avec des organisations syndicales qui savent vers où on veut aller. Bien. Merci pour votre attention. Le secrétaire du CPAS ainsi que le receveur, le chef de cabinet, comme dit le Bourgmestre, les bonnes questions c'est pour moi et les autres, je leur demanderai de m'aider, merci.

Mme Catherine HOUDART, Echevine : Merci M. le Président pour ce brillant exposé. Je vais céder la parole aux personnes qui le souhaitent.

Entrée de Mme MOUCHERON, MM. HAMBYE et BRESART = 43 présents.

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère : Excusez-moi j'arrive un peu en retard donc je n'ai pas entendu la présentation mais j'ai lu le dossier. Simplement une première chose, c'était certainement pour souligner la qualité du travail qui a été fourni par le CPAS dans son ensemble. On sait que ce n'est pas évident, on ne manque pas de le rappeler quand c'est bien

fait, je pense que c'est important de le dire aussi, c'est une première chose. Je ne peux pas m'empêcher non plus, deuxième point, c'est de revenir sur les difficultés financières qui vont peut-être s'amener dans les mois à venir avec des réserves qui s'amenuisent et une difficulté de la Ville aussi qu'on a pu constater lors du dernier budget et donc je ne peux pas m'empêcher d'avoir une crainte de savoir comment on va pouvoir mener avec la qualité mais aussi la quantité des dossiers qui sont traités parce que cette année-ci, je pense qu'ils ont été de plus en plus nombreux vu la situation et une dernière petite attention particulière personnelle sur les objectifs 2010 en ce qui concerne l'accueil extrascolaire des enfants. Je pense que vous avez probablement présenté le point ? Ok alors autant pour moi.

Mme Catherine HOUDART, Echevine : Merci Mme MOUCHERON. D'autres personnes souhaitent-elles prendre la parole par rapport à l'exposé qui a été fait ? Mais merci beaucoup, je pense que M. le Président...

M. Marc BARVAIS, Président du CPAS : Je vais répondre à Mme MOUCHERON.

Effectivement, ce dont on parle c'est de la bonne gouvernance l'amélioration du service mais il ne faut pas se cacher que le but aussi c'est d'être plus efficaces, c'est-à-dire faire mieux avec moins, on n'insistera jamais assez suffisamment pour dire que le plan de redéploiement Ville et CPAS ne s'accompagne pas de plan de licenciement, donc ce qui compte c'est de travailler avec le personnel qui est là. Maintenant, au niveau des économies, c'est toujours plus difficile à chiffrer mais par exemple, au niveau des bâtiments, ce qu'on essaye de faire c'est déjà regrouper nos services et dans le courant de cette année, on va arrêter trois de nos bâtiments les plus énergivores, c'est-à-dire l'ancienne MRS d'Havré, le home Quiétude et le bâtiment des services techniques qui ont été reconnus comme les bâtiments les plus coûteux au niveau du CPAS, donc ça ce sera déjà une économie, ce sera trois sites en moins et nous sommes en train de travailler sur un dossier qui vise à regrouper sur le site du CPAS d'autres services comme ACASA, la médiation de dettes, la guidance budgétaire, tout ça justement pour pouvoir diminuer les frais de fonctionnement. Maintenant, les frais de fonctionnement du CPAS ils sont faibles, c'est 7% du budget, la masse salariale représente quand même 42% du budget et le social on le fait avec des gens, ce n'est pas l'informatisation qui va remplacer le contact donc là on est particulièrement attentif et je crois qu'on peut reporter ce débat à la présentation du compte du CPAS qui devrait probablement arriver en juillet, et partir de là, on verra ce qu'on aura pu éventuellement dégager comme boni budgétaire et c'est en septembre que le travail sur le budget commencera mais on essaye d'anticiper au maximum mais de rationaliser. Les projections actuelles au niveau revenus d'intégration, au niveau aide sociale, on semble être dans la masse de projection que l'on avait fixée et au niveau du

personnel, c'est plutôt favorable aussi. Donc, les indicateurs ne sont pas mauvais mais je crois que pour répondre correctement à votre question, il faudra attendre le mois de septembre et pouvoir juger l'année 2010 sur 6 mois de fonctionnement, 3 mois de fonctionnement c'est quand même encore un peu juste.

M. Bernard BEUGNIES, Conseiller : Oui, mais tout d'abord je tiens à vous féliciter pour l'exposé. Le CPAS, avec des moyens qui d'abord ont été réduits et puis qui maintenant sont identiques depuis des années, est quand même parvenu à accomplir les recettes et les dépenses et avoir un budget qui évidemment s'équilibre mais avec des perspectives. Mais il faudrait quand même être vigilants et faire attention, ce qui est vrai pour le CPAS c'est d'ailleurs vrai pour la Ville. Du point de vue de la gestion du CPAS, je crois que manifestement c'est un exemple, c'est même parfois un exemple qui donne, je m'aventure peut-être ici, mais par rapport à la Ville, dans certains domaines du moins, la Ville peut être devrait prendre exemple sur le CPAS, oui, au point de vue je vais dire comptabilité mais ce que je souhaiterais simplement, c'est vrai pour le CPAS et c'est vrai pour la Ville et tous les organes satellites de la Ville, c'est que comme ça a été fait précédemment, que tout prochainement on sorte un budget consolidé de la Ville, du CPAS et des différents organes satellites de la Ville, ça avait déjà été fait, un budget consolidé, planifié sur plusieurs années pour voir en réalité où va la Ville, avec ses organes satellites puisque en fait, la gestion de la Ville et du CPAS et de tous ces organes vont de pair. Si les organes satellites de la Ville ne sont pas gérés de la même façon, ça a forcément des répercussions sur la Ville et ça avait d'ailleurs été au départ imposé pour toutes les villes sous plans d'assainissement et je réitère ma demande, donc qu'on sorte un budget sur plusieurs années de la Ville avec tous ses organes satellites dont bien entendu en première ligne le CPAS.

M. Marc BARVAIS, Président du CPAS : Mais en fait, vous demandez ce que la Région wallonne demande puisque nous devons rentrer le plan de gestion de la Ville et du CPAS de ces moments-ci et ce plan doit nous conduire jusque 2015. Je ne sais pas s'ils ont trouvé la date en fonction de Mons mais en tout cas c'est la date fixée par la Région wallonne donc on est train de finaliser ça et ce sont des plans, des business plans, notamment on a finalisé les projections au niveau de la nouvelle construction de MRS mais vous dire exactement quelles sont les recettes en 2015 et les dépenses en 2015, c'est fait de manière évidemment la plus proche de ce qu'on suppose être la réalité de 2015. Mais c'est en cours.

Mme Catherine HOUDART, Echevine : Merci. Y a-t-il encore d'autres interventions ? Merci aux Conseillers et au Président pour cet excellent exposé qui fait l'unanimité.

La séance est ensuite levée

Adopté et signé à Mons.

PAR LE CONSEIL :  
Le Secrétaire communal,

L'Échevine-Présidente,

Pierre URBAIN

Catherine HOUDART

POUR LE CPAS:  
Le Secrétaire du CPAS

Le Président du CPAS,

Didier PETITJEAN

Marc BARVAIS

=====